



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV BRUGES-CISSAC 2

Portée(s) : 74-75, 76-77

225 KV CISSAC-MARQUIS

Portée(s) : 22-24

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
SAINT-LAURENT-MEDOC**

**à dater du 15/08/2024
jusqu'au 15/10/2024**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE, à l'entreprise :

**ANCAR
sebastian@ancarsl.com
07 68 38 32 36**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

**RTE GMR GASCOGNE
12 rue Aristide Bergès
33270 FLOIRAC
Alexis BIERON (0644337581)**